

À la une : Freha engagée dans le « Logement d'abord » // L'interview : Rencontre avec Éric Constantin

À LA UNE FREHA ENGAGÉE DANS LE « LOGEMENT D'ABORD »

LE PLAN QUINQUENNAL POUR LE LOGEMENT D'ABORD ET LA LUTTE CONTRE LE SANS-ABRISME A ÉTÉ LANCÉ À L'ÉTÉ 2017.

Issu d'une concertation entre le gouvernement et 80 acteurs de l'hébergement et du logement, il devra répondre, grâce à plusieurs leviers, à la nécessité de réformes des modalités d'accès au logement des plus précaires et des pratiques dans l'hébergement.



© photo : James Keogh

La pension de famille, un des leviers du plan Logement d'abord.

La réussite du plan *Logement d'abord* passera nécessairement par la production de logements très sociaux avec, notamment, un objectif de création de 40 000 logements PLAI et 10 000 places en pensions de famille d'ici 2022. Dans les prochaines années, Freha produira 12 programmes de logements et 3 pensions de famille qui permettront à des ménages modestes d'accéder à des solutions de logements adaptés à leurs besoins.

L'accès aux logements très sociaux et la mobilité résidentielle des personnes en situation de précarité devront également être favorisés. Les attributions réalisées en 2017 montrent que Freha joue ce rôle. En effet, 72% des logements attribués l'ont été à des personnes sortantes de la rue ou de l'hôtel, de structures sociales d'urgence ou d'un hébergement familial ou amical.

Enfin, le succès d'un tel plan ne pourra se faire sans la mise en place d'un accompagnement adapté aux besoins des ménages logés. Il s'agira donc d'articuler et de renforcer l'accompagnement social vers et dans le logement afin de favoriser le maintien des locataires dans ce dernier. À Freha, plus de 3000 personnes bénéficient d'un suivi social via notre gestion locative adaptée et plusieurs dispositifs d'intermédiation locative et d'accompagnement.

L'ÉDITO

C'est souvent à l'approche de l'hiver, comme aujourd'hui, que les médias placent en une les problématiques de logement des plus fragiles. Cependant, la question du logement pérenne des personnes vivant en situation de grande exclusion doit être un enjeu majeur tout au long de l'année. En effet, la multiplication des places d'hébergement d'urgence ou d'hôtel n'est pas, et n'a jamais été, une solution adaptée pour lutter contre le sans-abrisme. Pour apporter des solutions concrètes, nous devons continuer d'innover, de construire des logements très sociaux performants en matière énergétique et d'accroître notre accompagnement social aux côtés des autres acteurs de l'hébergement et du logement classique. Freha est depuis toujours un acteur du *Logement d'abord*. Nous nous inscrivons en cohérence avec toute action, toute politique dont l'objectif est de sortir de la logique de l'hébergement en favorisant une orientation rapide, durable et accompagnée des publics fragiles et isolés vers le logement.

Pascal ROBIN,
Président de Freha



Les partenaires du projet présents à l'inauguration.

LE FOCUS OUVERTURE DE LA PENSION DE FAMILLE LÉON

Freha a inscrit, dans son projet social, sa volonté de développer la production de pensions de famille. Cet habitat, mêlant logement autonome et vie collective, est une réponse adaptée aux problématiques de mal-logement des personnes en situation de grande exclusion.

Avec le soutien de ses partenaires (Ville de Paris, Région Île-de-France, Action Logement, Fondation Abbé Pierre, Engie, etc.), Freha a décidé de transformer un immeuble devenu vétuste, situé dans le 18^e arrondissement de Paris, en une pension de famille. Après 24 mois de travaux, la nouvelle structure a été inaugurée le 20 novembre et accueille désormais 20 résidents, accompagnés quotidiennement par 2 hôtes.



RENCONTRE / INTERVIEW

ÉRIC CONSTANTIN, DIRECTEUR DE L'AGENCE

RÉGIONALE ÎLE-DE-FRANCE DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE
ET ADMINISTRATEUR DE FREHA

Quels sont les objectifs du plan Logement d'abord ?

La meilleure solution pour réduire le sans-abrisme est de fournir au plus tôt un vrai logement autonome de droit commun, avec « un bail et une clé », comme le martelait l'Abbé Pierre. Pour la Fondation Abbé Pierre, la réussite de cette doctrine dépend de notre capacité collective à changer de posture pour en finir avec la logique actuelle où le logement se mérite. Plutôt que de multiplier les places d'hébergement d'urgence ou d'hôtels, il s'agit de favoriser les solutions de logement pérenne de droit commun qui peut être associé à un accompagnement ajusté dans le temps aux besoins et aux désirs des ménages.

En Île-de-France, le chemin à parcourir est encore long, 9 fois sur 10, la solution proposée à une personne sans domicile est d'entrer dans un parcours d'hébergement plutôt que dans un vrai logement.

Quels sont les enjeux pour les prochaines années ?

Pour réussir un tel plan, 5 leviers principaux doivent être simultanément et durablement actionnés et c'est là tout l'enjeu : donner la priorité aux ménages en difficulté pour les attributions HLM, accroître la production de logements vraiment sociaux (PLAI et PLUS), mobiliser le parc privé (notamment en dynamisant les conventionnements de logement avec l'Anah), enrayer la hausse alarmante des expulsions locatives et enfin accueillir dignement les personnes migrantes en privilégiant leur accès à un logement. Là encore, la marge de progression en Île-de-France pour faire mieux est importante. Rien que sur le sujet des expulsions, notre région a une logique très répressive : l'Île-de-France représente 26 % des décisions de justice mais 41 % des expulsions nationales.

Quel rôle la Fondation Abbé Pierre peut-elle avoir dans ce plan ?

Grâce à l'argent des donateurs, la Fondation finance des actions (800 projets environ par an dont 150 à 200 en Île-de-France). La Fondation Abbé Pierre a soutenu, par exemple, 37 projets de pensions de famille dans notre région depuis 2000. À travers notre programme *Toits d'abord*, elle soutient des opérateurs de maîtrise d'ouvrage d'insertion, comme Freha, qui produisent des logements très sociaux. Entre 2012 et 2017, 900 logements ont été financés par la Fondation en Île-de-France. Enfin, nous apportons également notre soutien aux permanences de prévention des expulsions ou encore pour l'accompagnement direct des personnes mal-logées à travers notre Espace solidarité Habitat qui se situe dans le 20^e arrondissement.

NOS ACTUALITÉS

CRÉATION DU SERVICE « PROXIMITÉ »

Dans le cadre de sa gestion locative adaptée, Freha a créé un service « Proximité » afin d'anticiper les étapes de la vie résidentielle des locataires, d'optimiser la gestion des logements vacants et d'accompagner techniquement les locataires dans l'entretien de leur logement. Depuis septembre, un responsable et des chargés de proximité ont rejoint Freha pour assurer ce nouveau service.

LA JOURNÉE DES NOUVEAUX SALARIÉS

Le 18 octobre, Freha a organisé sa journée d'accueil des nouveaux collaborateurs. Une vingtaine de salariés a découvert les activités de maîtrise d'ouvrage d'insertion à Enghien-les-Bains, de gestion locative et technique à Andrésy et d'accompagnement social à l'antenne de Saint-Germain-en-Laye. La journée s'est conclue par une visite de l'entreprise solidaire de collecte de textiles Le Relais, également membre du Mouvement Emmaüs.



LES ACTIONS COLLECTIVES PRÉSENTÉES À LA DRIHL

La DRIHL a convié les opérateurs Solibail et FNAVDL d'Île-de-France à une réunion thématique autour de la complémentarité entre l'accompagnement individuel et collectif. Freha y a présenté une action intitulée « Accès au logement mode d'emploi » abordant le contexte du logement en Île-de-France et la « déconstruction du logement idéal ». Près de 200 personnes étaient présentes pour découvrir les actions collectives menées par Freha, ARS 95 et Soliha 75-92-95.

ACQUISITION D'UN NOUVEL IMMEUBLE À MONTREUIL

Freha va développer un nouveau projet d'acquisition-réhabilitation d'un immeuble de 8 logements à Montreuil. Cet immeuble, acquis auprès de la Ville, est situé dans le quartier dynamique du bas-Montreuil. Après des travaux de réhabilitation, cet immeuble accueillera 8 nouveaux ménages. Ce nouveau projet marque la poursuite du partenariat entre la Ville et Freha pour développer une offre adaptée de logements sociaux dans cette commune attractive.